

La S3V innove avec 4 drones pour renforcer la sécurité en montagne

Pionnière dans le domaine, la Société des 3 Vallées (S3V) devient le premier exploitant de domaine skiable à obtenir une Autorisation d'Exploitation délivrée par la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) pour l'utilisation de drones sur son territoire. Cette avancée technologique marque une étape importante dans la gestion de la sécurité et des opérations en montagne.

Actuellement, quatre professionnels de la S3V, dont trois pisteurs et un nivoculteur, ont été formés à cette technologie de pointe. Ces drones permettront d'optimiser de nombreux processus d'exploitation et de garantir une sécurité accrue tant pour les personnels que pour les clients.

- Des applications variées et stratégiques :
- Surveillance et maintenance : inspection des installations de production de neige, systèmes de déclenchement d'avalanches et remontées mécaniques.
- Opérations de secours : levée de doute, recherche de personnes et assistance dans la gestion des interventions.
- Évacuation des remontées mécaniques : collecte d'informations, inventaire des lignes et appui au commandement des opérations.
- Relevés terrain et modélisation : prises de vue et mesures par capteurs, dont le LiDAR.
- Supervision des événements : gestion de la sécurité lors d'événements de grande envergure.
- Une collaboration au service de la sécurité en montagne

Ce projet est le fruit d'une synergie étroite entre les exploitants de domaines skiables (S3V, ADS, SAP, STGM), des experts en technologie drone (Patrol'Air) et les autorités administratives compétentes (DSAC). Ensemble, ils assurent une utilisation sécurisée et maîtrisée des drones en milieu montagnard.

Avec cette nouvelle initiative, la S3V confirme son rôle d'acteur innovant et engagé dans l'amélioration des performances opérationnelles et de la sécurité des activités en montagne.